



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2021-13

Séance du 02 juillet 2021

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Convention de collaboration dans le cadre de la convention de
financement du projet PACTES-HdF (Programme
d'Accompagnement et Tutorat pour l'Enseignement supérieur)**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés: 22

Nombre de vote pour: 22

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

Cécile CARRA informe les membres de la CFVU qu'il s'agit d'une réponse à l'appel à projet sur l'hybridation des formations.

Les membres du consortium sont l'Université de Lille qui assurera le pilotage, l'ULCO, l'UPJV, l'UA, l'UPHF ainsi que 2 écoles: Sciences Po Lille et l'ESJ et une université numérique thématique: Unisciel.

L'objectif est de mettre en œuvre une plateforme numérique d'accompagnement et de tutorat.

La dotation globale est de l'ordre de 1 million d'euros et la part reversée à l'Université d'Artois est de 122.000€ :

- 110.000€ pour le recrutement de deux ingénieurs pédagogiques
- 10.000€ pour le tutorat étudiant
- 2000€ pour des espaces de fonctionnement

M. le président soumet au vote la convention de collaboration dans le cadre de la convention de financement du projet PACTES-HdF (Programme d'Accompagnement et Tutorat pour l'Enseignement supérieur), qui est approuvée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 02 juillet 2021

Le Président,

Pasquale MAMMONE



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Autorisation de conventionnement de collaboration dans le cadre de la convention de financement du projet PACTEs-HdF
(Programme d'Accompagnement et Tutorat pour l'Enseignement supérieur – Hauts-de-France)**

Descriptif :

Le projet PACTEs - HdF, soutenu par la Région Hauts-de-France, est porté par cinq universités publiques des Hauts-de-France (Université d'Artois, Université de Lille, Université de Picardie Jules Verne, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique des Hauts-de-France), deux écoles des Hauts-de-France, l'une publique (Institut d'Etudes Politiques de Lille) l'autre privée (Ecole Supérieure de Journalisme de Lille) et un acteur des universités numériques thématiques (Unisciel), qui forment un consortium pour apporter une réponse commune à la problématique de l'accompagnement des étudiants et des enseignants dès lors que l'activité d'enseignement et d'apprentissage se réalise à distance. La réussite étudiante dans une formation hybride ou distancielle nécessite un accompagnement important des étudiants en méthodologie du travail universitaire (MTU), reposant essentiellement sur les prescriptions de leurs enseignants. Pour répondre à cet enjeu, le projet PACTEs - HdF propose la création d'un dispositif hybride d'accompagnement des enseignants et des étudiants à l'aide d'une plateforme commune aux acteurs, principalement sur Moodle, permettant aux enseignants de formuler des prescriptions à leurs étudiants. Ce projet vise prioritairement les étudiants arrivant en première année dans les établissements partenaires mais il se veut général, évolutif et transposable.

Etablissement porteur : université de Lille

Subvention attribuée par le MESRI pour le financement des actions : 1 000 000,00 €

Part reversée à l'université d'Artois par l'université de Lille : 122 000,00 €, réparties comme suit :

- Dépenses de personnel : 120 000€ (110 000€ pour le recrutement d'un ingénieur pédagogique et d'un conseiller pédagogique et 10 000€ de tutorat) ;
- Dépenses de fonctionnement : 2 000 €

Responsable pour l'université d'Artois : Cécile CARRA, VP CFVU